



Syndicat Intercommunal d'Assainissement
Sandillon, Darvoy, Férolles, Ouvrouer-les-Champs
Mairie de Sandillon 45640

COMPTE RENDU

Réunion du Comité Syndical du
Vendredi 16 juin 2017 à 9 h 30

Le VENDREDI SEIZE JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à neuf heures et trente minutes,
le Comité Syndical s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Sandillon, sous la présidence de
Monsieur Denis BISSONNIER.

ETAIENT PRESENTS :

DARVOY : MM. SERVERA Guy, CASSEAUULT Michel, membres titulaires
M. CHALOPIN Michel, membre suppléant

OUVROUER-LES-CHAMPS : M. JANVRIN Franck, membre titulaire

FEROLLES : M. DUPUIS David, M. SORET Rémi, membres titulaires

ABSENTS EXCUSES :

SANDILLON : M. MALBO Gérard, membre titulaire (pouvoir D. BISSONNIER)

OUVROUER-LES-CHAMPS M. FARDEAU Jean-Claude, membre titulaire

Assistaient en outre :

Mr CHAMBOLLE Thierry, technicien
Mme COCHEREAU, secrétaire administrative

Le quorum est atteint.

A l'unanimité, **M. DUPUIS** est désigné comme secrétaire de séance, fonction qu'il a acceptée.

Le compte rendu de la réunion du 24 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1) Etude diagnostic des réseaux
 - Présentation par le cabinet IRH du résultat des tests en cours
- 2) Fonctionnement des installations et équipements
 - Epannage des boues
 - Station de Sandillon, station d'Ouvrouer les Champs, postes de refoulement
- 3) Curage des réseaux : renouvellement de la convention de groupement de commande
- 4) Organisation des astreintes
- 5) Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du plan d'actions
- 6) Finances
- 7) Questions diverses

1 - ETUDE DIAGNOSTIC DES RESEAUX : POINT SUR LES TESTS EN COURS

Tests au colorant

Ces tests doivent permettre de recenser les branchements illicites eaux pluviales vers eaux usées.

Mme Morin, en charge du dossier, précise que 45 tests au colorant sur 200 sont réalisés. Une non-conformité a été décelée à Darvoy et il y a des doutes sur 3 autres endroits. Les contrôles se poursuivront semaine prochaine.

Inspections télévisées

Les ITV sont réalisées pour préciser la nature et l'origine des apports parasites (cassure du réseau par exemple) et définir les techniques possibles de réhabilitations.

Elles auront lieu semaine 25 à 30 dans 3 communes. Il n'y a pas d'ITV prévues à Ouvrouer-les-Champs.

Le Cabinet IRH présentera la dernière phase de son étude, avec un programme de travaux hiérarchisé et chiffré, le **VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 à 9 H 00**.

M. DUBOULET (Agence de l'Eau), M. PICHON (Police de l'Eau) et M. RAVAUX (DRIME) seront conviés à cette réunion.

2 - FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS

Epannage des boues

- Réception du bilan TERRALYS de la **campagne d'épandage des boues 2016**
 - o 427 tonnes de boues chaulées évacuées
 - o Épanchées sur 34 ha chez MM Dupuis, Pillette et Rabourdin
 - o La dose d'apport de boues chaulées est en moyenne de 11,5 tonne/ha
- **Campagne d'épandage 2017**
 - o La réunion de préparation avec les agriculteurs a eu lieu le 14 juin 2017
 - o 80 tonnes de boues ont d'ores et déjà été évacuées chez M. Pillette pour libérer de l'espace dans les aires
 - o Pour l'année prochaine, il est envisagé un deuxième épandage au printemps

Travaux réalisés à la station d'épuration de Sandillon

- Réparation de la **centrifugeuse** le 30 mai 2017 en arrêt depuis un orage survenu le 12 mai
 - o Problème sur le boîtier de programmation
 - o Changement du contrôleur COVIREL avec paramétrage de l'ensemble de la machine
 - o Devis estimatif de la société ANDRITZ : 4 066 € HT
 - o Prise en charge par l'assurance GROUPAMA : 813 € après application d'un coefficient de vétusté de 80 %
- Avarie sur la **pompe du poste colatures**
 - o VEOLIA 836 € HT
- Installation d'un **volet roulant au rez-de-chaussée** du bâtiment
 - o Sud Loire Fermeture 780 € HT
- Fabrication d'un rayonnage pour le garage et installation d'un pluviomètre (M. Chambolle)

Travaux en cours d'étude à la station de Sandillon

- Installation d'**appareils de levage**
 - o Pour l'agitateur : installation d'un palan électrique à chaîne
 - o Pour le local surpresseur : installation d'une potence et d'un palan à chaîne
 - o Devis MANUT SERVICES 11 407 € HT
 - o En attente des devis ATMC et KONECRANES
- Réalisation d'une **aire à déchets et aménagement des caniveaux de l'aire à boue**

Travaux en commande

- Installation d'une **douche autonome portable** de solution à la Diphotérine pour agir sur des projections corporelles et oculaires de chlorure ferrique (en remplacement du rince œil en place)
 - o Entretien tous les 24 mois à prévoir par échange standard (625 € HT)
 - o Coût de cet équipement 1 084 € HT (VEOLIA)

Travaux à la station d'Ouvrouer-les-Champs

- Fabrication d'une trappe sur le **regard de répartition** des effluents par M. Chambolle
- Réception du **rapport du bilan 24 h** réalisé par la DRIME le 15 mars 2017
 - o Pas de dysfonctionnement apparent
 - o La qualité de l'eau respecte la norme de rejet
 - o Fonctionnement très satisfaisant du préfiltre de la file gauche après le remplacement de la pouzzolane en décembre 2016
- Travaux en prévision
 - o Création d'une plateforme en calcaire
 - o Remplacement de la pouzzolane du second préfiltre

Travaux en commande au poste de refoulement de DARVOY

- changement du **filtre à charbon**
 - o Coût HT 1 120 € MARTEAU

3 - CURAGE DES RESEAUX : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE

Il convient de renouveler le groupement de commande pour le curage périodique des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales entre les communes de Sandillon, Darvoy, Férolles et le SIA et de lancer une consultation groupée.

Chaque collectivité disposera d'un bordereau de prix commun. Les travaux seront réalisés par bon de commande. Les membres du groupement planifieront les travaux d'entretien pour réduire les frais de mise à disposition du véhicule hydro-cureur.

Une convention constitutive du groupement de commandes devra être approuvée par chaque membre. Cette convention est en cours de rédaction et sera proposée à chaque commune pour délibération.

En qualité de coordonnateur du groupement, la commune de Sandillon se chargera de lancer la consultation, de signer le contrat d'un an et d'informer les membres du groupement.

Le comité syndical **DONNE** son accord de principe pour se joindre au groupement de commandes constitué pour le curage des réseaux et **AUTORISE** Mr le Président à signer la convention constitutive.

4- ORGANISATION DES ASTREINTES

Le maintien du fonctionnement des installations nécessite un service d'astreinte 24 h sur 24 h.

M. Chambolle prend en charge 2 semaines d'astreinte par mois. Les 2 semaines restantes devaient être partagées entre VEOLIA et la Mairie de Sandillon.

Cependant, pour des raisons administratives, la commune de Sandillon, n'est plus en mesure de mettre un agent à disposition du SIA pour assurer une astreinte d'exploitation 1 semaine par mois.

Aussi, le comité est appelé à donner son accord pour la signature d'un avenant à la convention VEOLIA pour 2 astreintes par mois au lieu d'une, pour un montant annuel de 2 990 € HT.

A l'unanimité, le Comité Syndical **AUTORISE** le président à signer l'avenant VEOLIA.

5 - VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DU PLAN D'ACTIONS

M. le Président rappelle que document unique est un outil de prévention des risques professionnels visant à garantir un niveau de protection optimal de la sécurité et de la santé des agents et que les collectivités doivent assurer la sécurité et la protection de leurs agents dans le cadre de leur fonction.

Afin de répondre à ces obligations, le SIA a passé convention avec le CDG du Loiret afin de réaliser l'évaluation des risques professionnels des services de la collectivité et de les consigner dans le document unique.

Ce document doit être mis à jour une fois par an. Il reste de la responsabilité de l'autorité territoriale qui doit veiller à ces prescriptions. Il est présenté pour avis au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Après délibération, le Comité Syndical, à l'unanimité,

VALIDE le document unique et le plan d'actions qui en découle.

4 - FINANCES

Mme Cochereau présente aux membres du Comité Syndical **une situation des dépenses et recettes** réalisées depuis le 1^{er} janvier sur le budget 2017.

En recettes, 50 % des participations sont appelées.

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et restent dans le cadre des prévisions budgétaires votées en mars dernier. Les dépenses d'investissement budgétisées (renouvellement d'équipements) sont en cours de réalisation.

5 - QUESTIONS DIVERSES

Construction de la station de Jargeau

- Extrait du la dernière réunion de chantier du 9 juin 2017
 - o Ferrailage/coulage voiles :

Clarificateur (4 rotations)	fait
Zone anoxie BA (2 rotations)	début Semaine 24
BA (5 rotations) - ferrailage en cours	début coulages Semaine 25
 - o Démarrage aire à boues Semaine 27

DATE DE LA PROCHAINE REUNION : VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 à 9 H 00

L'horaire de la réunion est avancé en raison de la présentation du cabinet IRH.

Le secrétaire de Séance, M. David DUPUIS	Le Président, M. Denis BISSONNIER
-----------------------------------------------------	----------------------------------------------